



À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue à huis clos, en vidéo conférence, le lundi 14 décembre 2020 à 19 h 45, sont présents la conseillère et les conseillers suivants:

Madame Marie-Eve Denicourt et messieur Yves Barrette, Stéphane Vézina, Bernard Rousselle, Florent Raymond et Jean-François Berthiaume, sous la présidence de monsieur Luc Mercier, maire.

Est aussi présent: le directeur général et secrétaire-trésorier Marc-Antoine Lefebvre.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-376 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2021
3. Adoption de la masse salariale 2021
4. Embauche d'un surveillant d'installations hivernales de loisir
5. Levée de la séance

- 20-12-320** 1. **Ouverture de la séance et déclaration d'intérêts**
- Monsieur le maire, Luc Mercier donne lecture de l'avis de convocation de la séance extraordinaire.
- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Jean-François Berthiaume et résolu que l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire, monsieur Luc Mercier.
- Avis & dépôt** 2. **Avis de motion et dépôt du projet de règlement 21-376 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2021**
- Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Yves Barrette qu'un règlement sera soumis à ce conseil à sa prochaine séance ou à une séance subséquente décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2021.
- Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec, le conseiller Yves Barrette dépose une copie du projet de règlement 21-376 décrétant l'imposition des taxes, compensations et tarifs pour l'année 2021.
- Le plus tôt possible après ce dépôt, des copies du projet de règlement seront mises à la disposition du public.
- 20-12-321** 3. **Adoption de la masse salariale 2021**
- Il est proposé par le conseiller Florent Raymond, appuyé par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'accepter la liste des salaires ainsi que la masse salariale pour l'année 2021 incluant les charges sociales, telles que recommandées, pour un montant total des salaires bruts et charges sociales de 640 440\$.
- Adoptée à l'unanimité
- 20-12-322** 4. **Embauche d'un surveillant d'installations hivernales de loisir**
- Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Denicourt, appuyée par le conseiller Stéphane Vézina et résolu d'embaucher monsieur Guillaume Rochette-Marion comme surveillant des installations hivernales de loisir pour l'hiver 2020-2021.
- Adoptée à l'unanimité
- 20-12-323** 5. **Levée de la séance**
- Il est proposé par le conseiller Bernard Rousselle et résolu que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20 h 00.

Marc-Antoine Lefebvre
Directeur général et secrétaire-trésorier

Luc Mercier
Maire

